

MOSELLE EST

Gaz de couche : 66 élus réclament l'interdiction d'exploiter

L'opposition à l'exploitation des gaz de couche en Moselle-Est durcit le ton. 66 élus, dont les trois députés LREM de Forbach, Saint-Avold et Sarreguemines, demandent au Gouvernement de refuser le captage du méthane prisonnier des veines de charbon.

Un projet d'exploitation du gaz méthane prisonnier des couches de charbon en sous-sol de Moselle-Est est porté par une société privée, la Française de l'Énergie, depuis 2006. L'idée est contestée sur le terrain depuis cette même date. Profitant de la tenue de la COP26, 66 élus montrent clairement leur opposition dans une tribune publiée ce mercredi sur France Info. Parmi ces opposants, on retrouve des écolos mais aussi des parlementaires de la majorité En Marche, qui plus est du territoire directement concerné. Christophe Arend, Hélène Zannier et Nicole Trisse, les trois députés LREM de Forbach, Saint-Avold et Sarreguemines, esti-

ment qu'il n'existe « aucune garantie réelle sur les conditions de cette exploitation ».

Quel impact sur le cadre de vie et les sols ?

Ces élus mosellans s'interrogent à propos de « l'impact sur le cadre de vie et sur les sols de l'ancien bassin houiller qui souffrent déjà de désordres géologiques majeurs ». Ils font référence aux affaissements miniers et à la menace de la remontée des eaux souterraines suite à l'arrêt des mines de charbon. Bernard Betker, maire de Rosbruck, commune la plus sinistrée par les dégâts miniers, est aussi signataire de la tribune. Christophe Arend estime que « la Française de l'Énergie n'apporte pas la preuve qu'elle utilisera une méthode de captage inoffensive pour le sous-sol lorrain. Emmanuel Macron a montré le cap lors de son intervention mardi, il a parlé du nucléaire et des énergies renouvelables. Est-ce que cela vaut encore le coup de chercher des énergies fossiles ? Je ne crois pas ».



Manifestation contre l'exploitation du gaz de couche en Moselle, à l'appel des associations Apel 57, Attac, Les Amis de la Terre, Greenpeace, à Metz en mars dernier. Les députés LREM de Moselle-Est s'opposent aussi au projet. Photo RL/Karim SIARI

Dans l'attente d'une décision de l'État

Après une période de forages afin d'évaluer la présence de méthane dans les couches de charbon, la Française de l'Énergie sollicite désormais le permis d'exploiter sur une zone 191 km², comprenant 40 communes, entre Faulquemont et Diebling près de Forbach. Une enquête publique a été réalisée avec avis favorable du commissaire enquêteur. Néanmoins, le scepticisme de nombreux maires s'est révélé lors de cette enquête. L'heure de vérité approche pour la Française de l'Énergie. L'État doit bientôt donner son feu vert (ou non) à la création de concessions de mines d'hydrocarbures en Moselle-Est. Dans leur tribune, les 66 élus demandent au Gouvernement de refuser le permis d'exploiter. Verdict, normalement, d'ici la fin de l'année ou début 2022.

Stéphane MAZZUCOTELLI

La Française de l'Énergie : « Notre projet est vertueux »

Les dirigeants du producteur gazier à l'origine du projet assurent qu'ils s'inscrivent dans les objectifs de la transition énergétique. « Nous utilisons la même technique que les forages d'eau potable, donc respectueuse de l'environnement. Nous ne pratiquons pas la fracturation hydraulique qui est d'ailleurs interdite en France. Notre projet est vertueux car nous voulons produire un gaz local pour la consommation locale, en réduisant nos importations de gaz de Russie ou des États-Unis et donc en réduisant l'empreinte carbone », assure Pascal Mittelberger, responsable des relations publiques à la Française de l'Énergie. La tribune signée par les parlementaires ne remet pas en cause « la détermination » des responsables de l'entreprise : « Nous connaissons ces oppositions depuis longtemps. Nous avons essayé de rencontrer le député de Forbach mais il refuse de nous voir alors qu'il s'agit d'un projet porteur pour le territoire ». C'est l'État qui doit désormais prendre position sur ce dossier.